

En tant qu'employeur vous avez
le pouvoir d'aider vos collaborateurs
à être acteurs de leur santé

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL DE VOS SALARIÉS FONT PARTIE DES VALEURS DE VOTRE ENTREPRISE

100% des IRP et 72 % des salariés mettent l'accent sur leur attente
de services en matière de prévention santé - IFOP Mars 2021

Le laboratoire Eurofins Biologie Médicale, acteur majeur de la biologie en France
avec plus de 250 biologistes médicaux, vous propose des actions concrètes
et adaptées pour vous accompagner dans la protection de vos salariés



PROPOSER DES BILANS DE DÉPISTAGE ET DE PRÉVENTION À VOS SALARIÉS : UN ENJEU MAJEUR ET UN INVESTISSEMENT BÉNÉFIQUE POUR L'ENTREPRISE



UNE ATTENTE DES SALARIÉS

68% des salariés considèrent que leur entreprise devrait jouer un rôle dans l'**amélioration de l'accès aux soins**. Le **bilan de dépistage** fait partie des moyens concrets envisagés par les salariés

*étude BVA pour Adding – 2017



UNE MEILLEURE IMAGE DE MARQUE DE VOTRE ENTREPRISE

2 salariés sur 3 considèrent que le fait de proposer un **accompagnement santé a un impact favorable sur leur désir de rester dans une entreprise ou de la rejoindre**

– IFOP Mars 2021

De nombreuses entreprises ont proposé ce service avec succès



UN IMPACT POSITIF SUR LA SANTÉ DE VOS COLLABORATEURS

Pénurie médicale et manque de disponibilité de vos salariés sont des obstacles réels au dépistage et la prévention mentionnés par tous. **La prévention reste la meilleure stratégie** en matière de santé



UNE IMPLICATION QUI DÉPASSE LA SEULE PRÉVENTION DES MALADIES PROFESSIONNELLES

Soyez en phase avec les enjeux de la **loi du 2 août 2021 renforçant la prévention en santé au travail**

83% des absences sont dues à des **maladies non liées au travail**



UN COÛT MAITRISÉ, UNE PRISE EN CHARGE RAPIDE ET EFFICACE :

Accessible à tous vos salariés, peu chronophage et peu coûteux, ce bilan permet une évaluation poussée, en effet **70% des décisions de santé** reposent sur un examen de biologie médicale

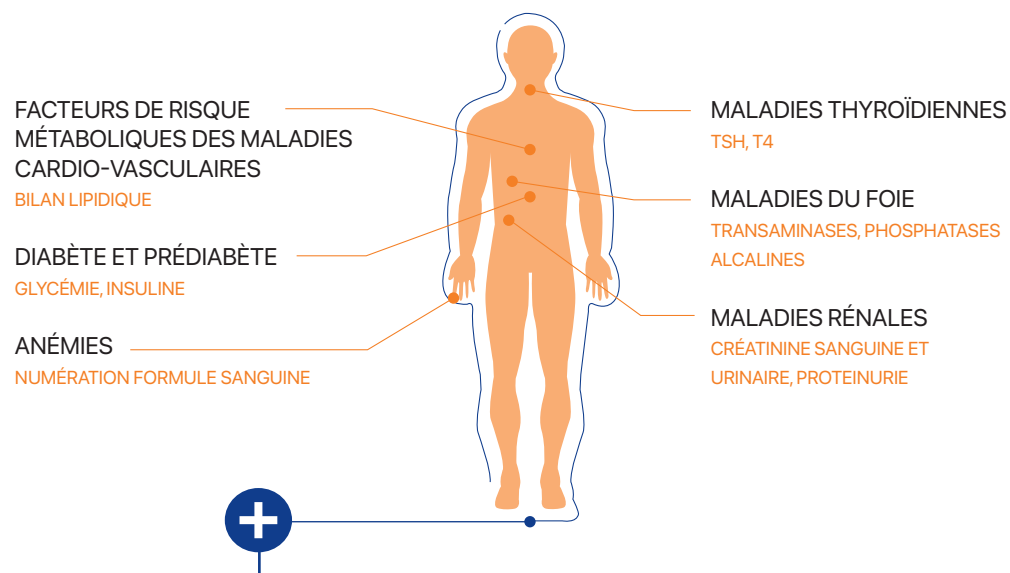
Les bilans biologiques de dépistage
répondent à ces enjeux



LE BILAN BIOLOGIQUE ET SON INTERPRETATION MEDICALE

UN BILAN SANGUIN ET URINAIRE POUR TOUS

Eurofins propose un panel d'analyses permettant le dépistage des principales maladies chroniques sous diagnostiquées en France et pouvant bénéficier d'une prise en charge efficace :



PLUS UN BILAN CIBLÉ AU CHOIX

Le bilan socle est complété par un bilan ciblé sur une thématique spécifique choisie par le salarié en fonction de son sexe, de son âge ou de ses antécédents personnels.

+ LE SALARIÉ CHOISIT UNE THÉMATIQUE PARMIS LES 3 PROPOSÉES :



BILAN OSSEUX

Calcium,
Phosphore, Vit D,
Parathormone



DÉPISTAGE DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

Chlamydia, Gonocoque, Trichomonas,
Mycoplasmes HIV, Hépatite C,
Hépatite B, Syphilis



DÉPISTAGE DES CARENCES NUTRITIONNELLES

Vit D, Vit B12, Vit B9, Ferritine,
Fer, coefficient de saturation



L'ACCOMPAGNEMENT DU SALARIÉ À LA RÉCEPTION DE SES RÉSULTATS : L'EXPERTISE MÉDICALE

Les résultats d'analyses sont communiqués au salarié dans les 48 heures de façon sécurisée. Les salariés auront la possibilité de prendre rendez-vous pour une consultation téléphonique avec un biologiste médical du Laboratoire qui assurera l'interprétation de leur bilan biologique et leur accompagnement médical à la réception de leurs résultats.

LA CONFIDENTIALITÉ

Le choix de l'offre ciblée et l'ensemble des résultats sont **totalemtent confidentiels**. Le salarié est le seul destinataire de ses résultats.

LE RETOUR DE SATISFACTION DE VOS COLLABORATEURS

Si l'entreprise le souhaite une **enquête de satisfaction sera proposée aux salariés** et Eurofins sera en mesure de vous fournir le niveau de satisfaction de vos collaborateurs.

EN PRATIQUE



1

Eurofins se charge d'informer vos salariés des modalités de cette opération, **en accord avec votre service de ressources humaines.**



2

Le salarié souhaitant bénéficier d'un bilan de dépistage **s'enregistre selon le planning établi en accord avec votre entreprise.**

4



Les salariés se présentent conformément au rendez-vous qui leur aura été attribué.



3



Eurofins missionne une **équipe de professionnels de santé habilités et expérimentés**, soumis au secret médical, qui prend en charge vos collaborateurs. Les examens sont pratiqués **en toute discrétion, confort et sécurité sanitaire** dans le local dédié à cette opération et mis à disposition par votre entreprise.

5

Les **résultats sont transmis dans les 48 heures** et les salariés peuvent prendre rendez-vous s'il le souhaitent pour une consultation téléphonique avec les biologistes médicaux du Laboratoire en envoyant un mail à l'adresse : offre-depistage@eurofins-biologie.com dans les 7 jours après la réception de leurs résultats.

Contactez Eurofins au 06 07 06 97 66
ou par email
offre-depistage@eurofins-biologie.com

